

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

1. PRESENTATION

DATA INCEPTIO est une société de conseil et de formation dans le domaine de l'organisation, la gestion et l'exploitation des données numériques (**DATA**).

Le siège social est situé à Carquefou (44470) 3, rue Hélios et la société est immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro **832 012 298**; la déclaration d'activité formation est enregistrée auprès du Préfet de région des Pays de Loire sous le numéro **52440819944**.

Data-Inceptio développe, propose et dispense des formations en présentiel inter et intra entreprise, des formations en distanciel (classe virtuelle ou en E-learning).

Data-Inceptio réalise également des prestations d'études et de conseil auprès des entreprises.

L'ensemble des activités de Data-Inceptio sont dénommées ci-après comme « L'OFFRE DE SERVICES ».

On conviendra de dénommer Data Inceptio **prestataire de formation** lorsqu'il est mandaté par un autre organisme de formation (le mandataire) pour animer une action de formation (en inter et/ou intra entreprise et ou en classe virtuelle). Dans ce cas, un contrat de prestation pour l'action de formation considérée est signé entre l'organisme mandataire et Data Inceptio. Les clauses de ce contrat de prestation ne peuvent être contraires aux dispositions des présentes conditions générales de ventes.

2. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toute l'OFFRE DE SERVICES relatifs à des commandes passées auprès de DATA-INCEPTIO par tout client « professionnel »

Le **CLIENT professionnel** désigne toute **personne morale** qui (par le biais de son représentant dûment habilité) passe commande d'une formation auprès de DATA INCEPTIO.

On conviendra dans le présent document de désigner par **apprenant**, la personne physique qui participe à une formation.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV.

Les CGV en vigueur au jour de la commande sont consultables sur le site www.data-inceptio.com

Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière

opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de DATA INCEPTIO prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que DATA INCEPTIO ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Les présentes CGV peuvent être amenées à évoluer. La version applicable la plus à jour est celle remise au client à la date de la commande. Le client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de DATA INCEPTIO lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

3. PRESTATIONS DE CONSEIL

Toute prestation d'études et de conseil fait l'objet d'une proposition commerciale et financière établie par DATA-INCEPTIO. En cas d'acceptation par le Client, un acompte minimum de 20% du coût total de la prestation sera versé par le Client. Le cas échéant, le prix de la prestation est révisable à la date anniversaire du contrat par application de la formule de révision définie ci-après. Pour la réalisation des missions d'études et de conseil, DATA-INCEPTIO facture le temps du ou de(s) consultant(s) consacré à la mission, soit en fonction d'un prix par jour d'intervention, soit au forfait.

Les frais techniques et logistiques liés à l'exécution de la mission sont à la charge du Client et ne sont en aucun cas inclus dans le coût des prestations. Sauf indication contraire dans la proposition, ces frais sont facturés à leur prix coûtant augmenté des frais de gestion évalués forfaitairement à 15%.

4. FORMATIONS EN PRESENTIEL

4.1 DEVIS, COMMANDE ET ATTESTATION DE FORMATION

Toute commande de **formation interentreprises** suppose que le client accepte le programme qui lui aura été communiqué par DATA INCEPTIO à la date de sa commande et le lieu prévu pour le déroulement de la formation.

Toute commande de formation **intra-entreprise** suppose que le client accepte le

contenu du stage décrit dans la proposition de collaboration (pédagogique et financière) dont le client possède un exemplaire. La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions.

Le cas échéant une **convention** particulière peut être établie entre DATA INCEPTIO et le Client. Une **attestation de formation** est délivrée à l'apprenant à la fin de la formation. Cette attestation précise les dates et durée de présence à la formation (en conformité avec les feuilles d'émargement).

Il est également délivré à l'apprenant un certificat attestant les compétences validées par lui au cours de cette formation.

4.2 PRÉ-REQUIS

DATA INCEPTIO spécifie dans ses programmes les connaissances initiales requises (prérequis) pour suivre chacune de ses formations dans des conditions optimales et adresse au client le questionnaire d'évaluation des prérequis à remplir par les inscrits.

Il appartient au client de s'assurer que tout futur apprenant inscrit à une formation interentreprises ou intra entreprise a rempli le questionnaire d'évaluation des prérequis et l'a adressé dans les délais à Data INCEPTIO.

DATA INCEPTIO ne peut en conséquence être tenue pour responsable d'une éventuelle inadéquation entre la formation suivie et le niveau initial des participants.

4.3 UTILISATION DES MOYENS INFORMATIQUES

DATA INCEPTIO réalise des prestations de formation en interentreprises et en intra-entreprise. Pour les besoins de l'exécution des formations, DATA INCEPTIO peut être amené à installer des logiciels sur les postes informatiques du client ou mettre à disposition des postes informatiques équipés de logiciels préinstallés. Dans ce cas, le client ne bénéficie d'aucun droit sur les logiciels mais d'une simple mise à disposition pour les besoins et le temps nécessaire à la formation.

4.4 PRIX, CONDITIONS DE FACTURATION ET DE REGLEMENT

Les prix sont établis en euros hors taxes, et sont à majorer du taux de TVA en vigueur.

Une mise à jour des tarifs est effectuée une fois par an ; La facture est adressée au client après exécution de la prestation. En cas de paiement effectué par un autre organisme l'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription. Les repas seront à la charge du client ; Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque ou par virement bancaire Les factures sont payables au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de la date de facture, net et sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture. En cas de retard de paiement à cette échéance, DATA-INCEPTIO appliquera une pénalité de retard calculée conformément à l'article L 444-6 du Code de commerce. En cas de non-paiement, DATA INCEPTIO se réserve également le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur

4.5 CONVENTION DE FORMATION ET CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

Les factures établies par DATA INCEPTIO font office de convention de formation simplifiée. Néanmoins, une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande. DATA INCEPTIO peut intervenir en sous-traitance auprès d'un autre organisme de formation ; dans ce cas, est signée une convention de partenariat définissant les engagements réciproques des deux partenaires et en conformité avec les présentes conditions générales de ventes.

4.6 CONVOCATIONS

DATA INCEPTIO ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des participants inscrits à la formation. Il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation. En cas de sous-traitance, c'est le client mandataire qui assure la convocation des stagiaires, l'émission et le suivi des feuilles d'émargement.

4.7 ANNULLATION, ABSENCE, REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.

Une annulation intervenant entre une ou deux semaines avant le début du stage donnera lieu à la facturation au client de 50% du coût de la totalité du stage. Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donnera lieu à la facturation de la totalité du stage. Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

Ces modalités peuvent être éventuellement modifiées en cas de sous-traitance.

4.8 ANNULLATION D'UN STAGE

DATA INCEPTIO se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de manque de participants ou de problème technique ou logistique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage. De nouvelles dates ou sites leur seront proposés, ce qui donnera lieu à une nouvelle commande.

5. FORMATIONS EN DISTANCIEL

5.1 DESCRIPTIF

La formation en distanciel consiste en la dispensation de formations à distance soit en classe virtuelle, soit par l'utilisation d'une plateforme délivrant des modules de formation individuels (E-learning).

Classe virtuelle : tous les modules de formation proposés par DATA-INCEPTIO en présentiel et en E-learning peuvent être organisés à la demande du client en classe virtuelle sous réserve de l'organisation par le client des conditions de connexion des stagiaires. Les contenus, les durées, les horaires sont définis préalablement dans le bon de commande signé par le client. Le nombre de participants en classe virtuelle est limitée à 12. Les modalités de commande, de facturation et de paiement sont identiques à celles décrites pour les formations en présentiel.

Formations individuelles en E-learning :

Les formations ont une durée conseillée ; chaque apprenant a la possibilité de dérouler la formation à son rythme sous réserve du respect du parcours pédagogique préconisé.

DATA-INCEPTIO garantit au client :

Un droit d'accès à sa plateforme (learning system management LMS) au profit d'un utilisateur final défini comme l'apprenant



inscrit par le client à une formation donnée.

Le droit d'accéder aux modules choisis

La possibilité au client d'obtenir une **évaluation en amont et en aval** de la formation ; un certificat des compétences acquises est également délivré au stagiaire à l'issue du module

La mise à disposition du client d'un **compte-rendu** assurant la traçabilité complète de la formation suivie par le stagiaire.

5.2 TEST PREALABLE ET PRE-REQUIS TECHNIQUES

Le cas échéant, un test préalable sera effectué avant la signature du bon de commande entre DATA-INCEPTIO et un représentant habilité du Client qui s'assurera de la compatibilité permanente de son environnement technique, quelles que soient les évolutions que celui-ci pourrait connaître, avec la plateforme LMS de DATA-INCEPTIO; il ne pourra pas se prévaloir, ultérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) module(s).

5.3 ACCES AU(X) MODULE(S)

A réception du bon de commande signé, DATA-INCEPTIO transmet à l'adresse électronique de l'utilisateur (Apprenant) un identifiant (« Login ») et un mot de passe lui offrant un droit d'accès au(x) module(s) objet de la sélection du Client. Sauf dispositions contraires, une facture est établie et adressée au Client dès la création par DATA-INCEPTIO des codes d'accès permettant l'accès au(x) module(s).

5.4 DUREE DE L'ACCES AU(X) MODULE(S)

Sauf dispositions particulières expressément acceptées par DATA-INCEPTIO, les droits d'utilisation du ou des module(s) accessible(s) sur la plateforme LMS de DATA-INCEPTIO sont concédés pour :

- Une durée de 6 (six) mois à compter de l'ouverture des clés d'accès au service de la plateforme LMS de DATA-INCEPTIO ; Au-delà de ce délai, l'accès sera désactivé. Les modalités et planning de connexion des apprenants relèvent de la responsabilité du client.

Un nombre défini d'utilisateurs (stagiaires);

- la version disponible du ou des module(s) Elearning de DATA-INCEPTIO à la date d'acceptation de la commande par DATA-INCEPTIO.

5.5 PERIMETRE DES UTILISATEURS

Sauf conditions particulières expressément acceptées par DATA-INCEPTIO visant notamment le cas de sociétés affiliées au sein d'un groupe de sociétés, les

droits d'utilisation du ou des module(s) sont concédés au seul Client signataire du bon de commande.

5.6 DROIT D'USAGE PERSONNEL

L'identifiant et le mot de passe, livrés par voie électronique à l'Utilisateur(apprenant), sont des informations sensibles, strictement personnelles et confidentielles, placées sous la responsabilité exclusive du Client. A ce titre, ils ne peuvent être cédés, revendus ni partagés. Le Client se porte garant auprès de DATA-INCEPTIO de l'exécution de cette clause par tout Utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des codes d'accès. Le Client informera sans délai DATA-INCEPTIO de la perte ou du vol des clés d'accès.

En cas de violation de la clause d'inaliénabilité ou de partage constatés des clés d'accès, DATA-INCEPTIO se réserve le droit de suspendre le service, sans indemnité, préavis, ni information préalable.

5.7 CARACTERISTIQUES DU OU DES MODULE(S) DE FORMATION EN LIGNE

Sauf conditions particulières expresses, chaque module de formation fait l'objet d'une fiche descriptive disponible dans le Catalogue de DATA-INCEPTIO. La durée de formation est donnée à titre indicatif. DATA-INCEPTIO se réserve la faculté de modifier le(s) module(s) de formation proposée sur sa plateforme LMS, tant dans leur organisation générale, que dans leur nature et leur contenu sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

Le client est garant auprès de DATA-INCEPTIO des bonnes conditions de suivi des consignes pédagogiques par l'utilisateur apprenant en particulier le respect des modalités d'évaluation des compétences avec le renvoi pour correction des exercices et études de cas aux formateurs désignés.

A défaut de renvoi de ces documents, DATA-INCEPTIO ne pourra délivrer un certificat attestant le niveau des compétences acquises à travers le module. DATA-INCEPTIO pourra fournir, à la demande du Client, tout justificatif informatique retraçant l'inscription et le suivi de la formation à distance effectuée.

5.8 GARANTIES DE DATA-INCEPTIO

DATA-INCEPTIO s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à sa plateforme LMS avec un taux de mise à disposition de 99,8 % pendant la durée des droits d'utilisation du ou des module(s), sauf panne éventuelle ou contraintes

techniques liées aux spécificités du réseau Internet. Le Client s'engage à informer DATA-INCEPTIO dans un délai de 24 heures à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique.

DATA-INCEPTIO fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme LMS fonctionne de manière fiable et continue. Toutefois, le Client reconnaît que nul ne peut garantir le bon fonctionnement du réseau internet.

Dans l'hypothèse d'une interruption de service par DATA-INCEPTIO liée à une intervention de maintenance corrective, DATA-INCEPTIO mettra tout en œuvre pour remédier au dysfonctionnement dans un délai de 24 heures ouvrées. Passé ce délai, DATA-INCEPTIO prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

En cas de maintenance évolutive de sa plateforme LMS, DATA-INCEPTIO pourra également interrompre temporairement l'accès. DATA-INCEPTIO s'efforcera alors de limiter le temps d'interruption du service et s'efforcera d'en avertir préalablement le Client. Ce dernier s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts à DATA-INCEPTIO qui prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

5.9 NON-CONFORMITE OU ANOMALIES CONSTATEES PAR LE CLIENT SUR LE(S) MODULE(S)

Par « non-conformité » on entend le défaut de concordance entre le ou les module(s) livré(s) et le bon de commande signé par le Client.

Par « anomalie » on entend toute panne, incident, blocage, dégradation des performances, non-respect des fonctionnalités, empêchant l'utilisation normale de tout ou partie du ou des module(s).

DATA-INCEPTIO ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu et sans erreur du ou des module(s).

Toute réclamation portant sur une non-conformité ou une anomalie du ou des module(s) doit être formulée par écrit dans les 8 (huit) jours suivant la livraison des clés d'accès au(x) module(s). Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies ou non-conformités constatées. Seule DATA-INCEPTIO peut intervenir sur le(s) module(s). Le Client s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Toutefois, la garantie n'est pas applicable si l'anomalie trouve son

origine dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

- Les pré-requis techniques ont été modifiés sans l'accord préalable de DATA-INCEPTIO
- Les anomalies constatées relèvent de programmes non fournis par DATA-INCEPTIO.
- Les anomalies sont liées à de mauvaises manipulations.

5.10 ASSISTANCE

DATA-INCEPTIO met à la disposition de l'interlocuteur contractuellement désigné par le Client, une assistance mail à l'adresse suivante : **contact@data-inceptio**. A réception du mail, un conseiller prendra contact avec cette personne.

L'assistance du conseiller est destinée à identifier le dysfonctionnement et, en fonction de la difficulté rencontrée, soit à apporter une réponse immédiate, soit à préciser le délai dans lequel la réponse sera donnée. Si le défaut incombe à DATA-INCEPTIO et sous réserve du respect par le Client des conditions visées au chapitre 7 des présentes, cette dernière s'engage à tout mettre en œuvre pour le résoudre ou apporter une solution de contournement acceptable dans les meilleurs délais

Aucune maintenance sur site n'est prévue.

5.11 COOKIES

Le Client informera chaque Utilisateur qu'un cookie, qui s'entend d'un bloc de données permettant à DATA-INCEPTIO d'identifier l'Utilisateur et servant à enregistrer des informations indispensables à sa navigation sur la plateforme LMS de DATA-INCEPTIO peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation. Le paramétrage du logiciel de navigation permet d'informer de la présence du cookie et éventuellement de la refuser. Le cookie installé ne contient que l'identifiant de l'Utilisateur et ne permet pas aux sites tiers d'identifier celui-ci. Le Client informera néanmoins l'Utilisateur qu'il est préférable de cocher l'option déconnexion à chaque fermeture de la session utilisateur.



6. DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE SERVICES DATA-INCEPTIO

6.1 MODALITES DE PASSATION DES COMMANDES

La proposition et les prix indiqués par DATA-INCEPTIO sont valables un (1) mois à compter de l'envoi du bon de commande ou de la proposition commerciale. L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par DATA-INCEPTIO d'un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai d'un (1) mois à compter de l'émission dudit bon de commande. La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par DATA-INCEPTIO à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

6.2. FACTURATION – REGLEMENT

6.2.1 Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client. Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, métaplan, Matériel de simulation marketing, ...) sont facturés en sus.

6.2.2 Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :
- le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;
- le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal ;
Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture. En cas de retard de paiement, DATA-INCEPTIO pourra suspendre toutes les commandes en cours et désactiver l'accès au(x) module(s) E-learning, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à deux fois le taux d'intérêt légal. DATA-INCEPTIO aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet

paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à DATA-INCEPTIO. Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

6.2.3 Révision de prix

Le cas échéant, la proposition financière de DATA-INCEPTIO acceptée par le Client sera révisée à chaque date anniversaire du contrat par application automatique de la formule de révision de prix suivante :

$$P1=PO \left(\frac{S1}{S0} \right)$$

SO

Où P1 = prix révisé en EUR HT

PO = prix initial en EUR HT

S1 = indice Syntec à la date de renouvellement du contrat

SO = indice Syntec à la date de signature du contrat où à la date anniversaire du contrat pour les périodes postérieures.

6.3 PROPRIETE INTELLECTUELLE

DATA-INCEPTIO est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par DATA-INCEPTIO pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de DATA-INCEPTIO. A ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de DATA-INCEPTIO. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, les module(s) E-Learning, ainsi que des bases

de données et les ressources de toute nature (vidéos, images, logiciels, textes, jeux...) figurant sur la plateforme LMS de DATA-INCEPTIO sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les modules E-Learning font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible et non exclusif pour une durée limitée à 3 mois à compter de l'ouverture des clés d'accès. En tout état de cause, DATA-INCEPTIO demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

6.4 LIMITATIONS DE RESPONSABILITE DE DATA INCEPTIO

La responsabilité de DATA INCEPTIO ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou toute cause étrangère à DATA INCEPTIO. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de DATA INCEPTIO est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le client. La responsabilité de DATA INCEPTIO est plafonnée au montant du prix payé par le client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de DATA INCEPTIO ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et la réputation.

6.5 FORCE MAJEURE

DATA INCEPTIO ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive.

6.6 CONFIDENTIALITE

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par DATA-INCEPTIO au Client. DATA-INCEPTIO s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou

DATA INCEPTIO

CONSEIL & FORMATIONS

fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.



5

6.7 COMMUNICATION

Le Client accepte d'être cité par DATA-INCEPTIO comme client de ses offres de services, aux frais de DATA-INCEPTIO. Sous du respect des dispositions des articles 6.3 et 6.6 DATA-INCEPTIO peut mentionner le nom du client, son logo, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

6.8 PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DU STAGIAIRE

Les données personnelles des stagiaires sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par les services DATA-INCEPTIO en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et l'accès à la plateforme E-Learning. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles

administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, l'apprenant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à DATA-INCEPTIO 3 rue Hélios 44470 CARQUEFOU. L'apprenant bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire. Pour les besoins d'accès à la plateforme LMS les données du stagiaire sont hébergées auprès de la société Gandi.net(serveur d'hébergement situé à

En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque apprenant que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par DATA-INCEPTIO aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

La charte DATA-INCEPTIO sur la protection des données personnelles est disponible sur le site www.data-inceptio.com

6.9 DROIT APPLICABLE — ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et DATA INCEPTIO à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Nantes. Le fait de passer commande entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

Fait en deux exemplaires

Le

Pour le client

Lu et approuvé (à écrire manuellement)

Nom du signataire

Pour DATAINCEPTIO

Lu et approuvé (à écrire manuellement)

Nom du signataire